



**Jean-François Eliaou**  
Député de la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Hérault

**Attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2019**

Jean-François Eliaou se félicite de la stabilité des dotations de l'État aux collectivités territoriales.

Fidèle à l'engagement du Gouvernement de stabiliser les dotations, le montant global attribué aux collectivités territoriales est préservé depuis 2017 et s'élève désormais à 27 milliards d'euros. Ce choix de stabilité et de prévisibilité s'inscrit ainsi dans la durée, mettant fin aux ponctions opérées sur la dotation globale de fonctionnement lors du précédent quinquennat.

S'agissant des communes du département de l'Hérault, ce sont 214 millions d'euros qui seront, cette année, mobilisés par l'État au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à 2018 contre 0,4 au niveau national. Dès lors, c'est 69,9 % des communes héraultaises qui voient leur montant de DGF progresser cette année contre 46 % des communes au niveau national. De même, la moyenne départementale de la DGF par habitant est supérieure à la moyenne nationale, 167,04 € contre 164 €.

Concernant les intercommunalités, c'est 57 % des intercommunalités héraultaises qui verront leur DGF progresser en 2019.

Fidèle à l'engagement du Gouvernement d'accentuer la solidarité territoriale, les dotations de péréquation, rurale et urbaine, ont également progressé de 180 millions d'euros. Les montants consacrés à la solidarité envers les collectivités les plus fragiles représentent désormais 39 % de la DGF des communes contre 16 % il y a dix ans. En 2019, la proportion de communes héraultaises constatant une hausse des dotations de péréquation s'élève à 78 % contre 63 % nationalement.

Jean-François Eliaou se félicite de ces chiffres qui témoignent de l'engagement et de la solidarité de l'État envers les territoires ruraux.